

Compte-rendu du comité de coordination du 12 septembre 2024

Présent.es : Benoît, Emma, François, Yves, Thierry, Solange, Romain, Maha, JB, Sandrine, Louise

Ordre du jour :

1- Préparation des rencontres du mois d'octobre

Nécessité d'une nouvelle réunion du comité Actions institutionnelles pour finaliser. Le comité de coordination alloue un budget pour les rencontres. Louise rédige le bulletin d'inscription avec un programme détaillé. Réunion actions institutionnelles mardi 17 septembre à 14h.

Monsieur René De Michelis de l'association J'interviendrais propose ses locaux dans le Centre de la France pour des rencontres de notre réseau ou plus largement. Pour les rencontres du mois d'octobre, Louise l'a informé que ce serait trop court mais que nous retenions sa proposition pour d'autres rencontres.

2- Infos sur les Actes 2024

Les Actes avancent bien, ils seront prêts pour les prochaines journées. Le devis de Florent de la Grotte graphique de 2580 euros pour les Actes 2024 est validé. Le maquettiste est très occupé et a du mal à respecter notre chemin de faire. Il faudra être vigilant à ce que les délais soient respectés. Par ailleurs, Louise fait remarquer que cette année, il y a beaucoup de photos et que ce serait intéressant d'avoir une banque numérique.

3- Lancement du comité sur les journées nationales 2025

Lors du comité de coordination ouvert, plusieurs membres s'étaient positionnés pour l'atelier JN : Marion, Thierry T., Natacha, Christophe, Maël, Yves, Emma, Louise, Thierry B., Sophie. Éducateurs voyageurs se retire de l'organisation des journées nationales. Il va donc falloir trouver un nouveau lieu et réfléchir à un LVA ou un collectif organisateur. Louise fait remonter qu'il est difficile de fonctionner sans l'aide d'un LVA implanté dans la région organisatrice pour gérer une partie de la logistique (alimentation, partie festive etc). En ce qui concerne les intervenants, il y a besoin d'un soutien d'un comité organisateur. Emma de La ferme aux animaux propose de parler aux membres de son LVA pour savoir s'il est possible que son lieu soit lieu accueillant.

Christophe propose un thème sur l'après LVA pour les personnes accueillies : « à l'heure où le monde s'est complexifié, les services de l'ASE et les dispositifs peinent à faire de la place pour l'avenir des jeunes. Entre une insertion professionnelle précaire et une crise du logement, quelles sont les pistes pour nos accueilli.es sortant du cocooning de nos lieux d'accueils ? Affectivement ? Professionnellement ? Économiquement ? Y a-t-il encore du rêve ? Cette année, les journées de réflexion se poseront la question de ce qui marche et ce qui ne marche pas. Comment fabrique-t-on de la place pour cet après ? » Avec un focus sur la participation et la parole des accueilli.es.

4- L'annuaire de Patrick Tesson

Il y a consensus sur le fait que chacun.e puisse inscrire son LVA dans cet annuaire. Il y a débat sur un certain nombre de questions posées par cet annuaire. Mais cela ne remet pas du tout en cause son utilité.

5- Situations des LVA Le Mont Joint et Les jeunes pousses

Le LVA Le Mont Joint a été maltraité par une cheffe de service. Cette cheffe de service de l'Essonne (TSD Est) a également été maltraitante envers le LVA Namasté dans la Creuse et le LVA L'Entre Deux dans le 72. La demande du Mont Joint est de savoir si d'autres lieux de vie et d'accueil ont été

maltraités par cette cheffe de service (Madame Salcedas) afin de voir si une action collective est réalisable. Si c'est le cas, n'hésitez pas à vous rapprocher de Cédric Prouteau du LVA Le Mont Joint : cedricprouteau31@gmail.com 06 32 04 63 33. Par ailleurs, peut-être faut-il obtenir une audition auprès du Sénat pour éviter une maltraitance généralisée des LVA avec une volonté des différents départements d'avoir des LVA intégrés dans le schéma départemental et à la solde des orientations des Conseils départementaux.

En ce qui concerne le LVA Les jeunes pousses, il y a eu une autorisation du département du Gard mais pas d'aide financière pour le démarrage. Par conséquent, ce LVA se retrouve en difficulté pour ouvrir, du fait du manque de subsides.

Il existe un fonds au sein du Gerpla pour aider à la création de lieux de vie ou en cas de difficultés financières sous la forme de prêts. Il est décidé de prêter 5000 euros à l'association Les jeunes pousses à rembourser dans les 6 mois à venir mais avec des garanties sur la réelle ouverture du lieu. On relaie par ailleurs la demande de soutien financier via helloasso par le mail du secretariat.

6- Point sur les adhésions

Louise expose les chiffres de 2024. 48 adhérent-es, dont 13 nouveaux adhérent-es. 27 lieux actifs, 9 lieux postulants, 12 membres individuels. 14 lieux ont cotisé avec une adhésion de soutien à 600 euros. Les adhésions ont permis de collecter 15160 euros soit une hausse de 35,5%.

7- Informations et questions diverses

La FNLV organise ses prochaines journées les 5-6 et 7 juin.